

Assistant de sécurité STPS

Public cible	Toute personne active dans le suivi de tâches liées à la santé et à la sécurité au travail. Correspondants de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) de la Solution Romande des Entreprises de Nettoyage (SREN)
Prérequis	-
Durée	8 jours en présentiel
Horaires	8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Objectifs	Apporter aux participants les compétences nécessaires pour gérer la santé et la sécurité au travail de manière autonome tout en sachant faire appel à des spécialistes selon les besoins en appliquant la CFST 6508. Les participants apprennent à identifier des dangers, à proposer des mesures pertinentes et à alimenter le système MSST par la documentation y relatives. Couvrir l'ensemble des compétences identifiées par la commission 23 de la CFPC pour les assistants de sécurité.
Validation de la formation	Une attestation de participation sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des bases légales pertinentes dans leur activité. • Accompagner les responsables en cas de contrôle des organes et services. • Mettre en place un réseau de divers partenaires et assurer sa pérennité. • Communiquer de façon adaptée avec les interlocuteurs internes et externes. • Réaliser des instructions en s'adaptant à chaque public et contrôler leur efficacité. • Perfectionner leurs propres compétences. • Collaborer à l'élaboration de concepts de sécurité et protection de la santé. • Sélectionner des mesures appropriées et conformes à l'état de la technique.

	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des listes de contrôle et instructions de travail adaptées aux besoins de l'entreprise et des collaborateurs. • Sensibiliser les collaborateurs aux questions de STPS. • Informier et conseiller la direction au sujet des questions de STPS. • Documenter les enquêtes relatives aux accidents professionnels, aux problèmes de santé • Soutenir l'acquisition d'équipements de travail • Effectuer régulièrement des audits et les consigner.
<p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Apports théoriques, activités et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.</p>
<p>Inscription</p>	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@coledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://coledelaproprete.ch <p>(14 participants maximum)</p>